

GRAPECA/RADIO ARC-EN-CIEL (RAC)

ETHIOPIE/ERYTHREE UNE POLITIQUE INEDITE DE 'PROVOCATION' DE CONFLITS

SOMMAIRE

La Commission d'arbitres internationaux établie par l'Accord d'Alger pour trancher le conflit frontalier entre l'Ethiopie et l'Erythrée rendra son verdict le 13 avril. Croyant être en présence d'un conflit de frontière 'classique' entre deux Etats dont l'un était une colonie de l'autre, beaucoup dans la Communauté internationale pensent qu'il suffirait de régler cette 'querelle de frontière' sur la base de 'traités coloniaux' pour ramener la paix et la réconciliation.

La décision de la Commission, quelle qu'elle soit, ne garantira pas la paix parce qu'elle est basée sur une imposture qui fait de l'Erythrée un 'cas colonial' et confond 'indépendance' et 'séparation.' Il aurait pourtant suffi de s'en tenir à la définition du phénomène colonial tel qu'il ressort d'une résolution de l'Assemblée Générale des Nations unies pour saisir l'évidence. L'Erythrée n'a jamais été une colonie de l'Ethiopie. Son 'indépendance' n'était rien d'autre qu'un cas de 'déchirement de peuples, de groupes ethniques et même de familles.'

Il devient claire dès lors pourquoi toute tentative de 'démarcation' relève de la quadrature du cercle. Laisser les frontières en l'état? Le problème des Afars et des Kunamas qui ont été divisés par les traités coloniaux au début du siècle, réunis il y a cinquante ans et de nouveau séparés par le referendum érythréen en 1993 restera posé. Bouger les frontières? D'autres peuples qui depuis toujours se disaient éthiopiens vont, du jour au lendemain, être déclarés 'Erythréen.' A court terme cela provoquera des explosions en Ethiopie. L'Erythrée ne gagnera pas en stabilité puisque ces nouveaux 'Erythréens malgré eux' vont s'allier aux Afars et Kunamas dans le combat contre Asmara. C'est pour ces raisons que nous avons parlé de politique de 'provocation' de conflits.

Avec une armée qui sera plus que jamais divisée, sa 'base ethnique' réduite presque à néant et une menace réelle de guerre civile, Meles n'aura que deux options. Il peut revenir sur ses engagements et refuser d'accepter le verdict. Dans ce cas ce sera la guerre avec l'Erythrée. Il peut au contraire respecter scrupuleusement l'accord d'Alger et ses conséquences. Tôt ou tard il aura une guerre civile sur les bras d'où il tentera peut-être de sortir vainqueur en appelant à la rescousse une armée étrangère....celle de l'Erythrée.

Comme l'a noté un commentaire de RAC, les problèmes que posent les relations entre l'Ethiopie et l'Erythrée sont trop importants pour être laissés aux deux dictatures et trop 'complexes' pour être résolus par la Communauté internationale. Tout en affirmant que 'la solution ne viendra que d'un dialogue démocratique et fraternel entre des régimes démocratiques représentant les deux peuples,' nous avons lancé un 'appel urgent' aux démocrates érythréens pour qu'ils acceptent l'idée d'une structure de dialogue éthio-érythréen.

1. UNE 'SOLUTION' QUI AGGRAVE LE PROBLEME

La guerre éthio-érythréenne qui a fait plus de cent mille victimes, éclata le 6 mai 1998 lorsque l'armée d'Asmara occupa des territoires qui, même au temps de l'occupation coloniale italienne, étaient sous souveraineté éthiopienne. La seule chose raisonnable à faire face à ce coup de force était de demander au gouvernement érythréen de retirer ses forces et aux deux parties d'accepter de négocier sous l'égide d'instances internationales neutres. C'est justement ce que proposaient, dès le début, les divers plans de paix élaborés par les Américains, les Rwandais, l'OUA etc.

La Communauté internationale était malheureusement incapable d'imposer ces plans de paix par des moyens pacifiques et diplomatiques. Elle n'a pas pu réagir à temps pour prévenir un carnage. Le 27 juin 1999, une dépêche de l'AFP donne la mesure de cette résignation: "Les observateurs estiment qu'il n'y a aucune chance de voir le conflit s'apaiser avant qu'une des parties ne prenne militairement l'avantage." L'accord d'Alger de décembre 2000 est effectivement le résultat d'une victoire militaire sur l'armée érythréenne au terme d'une guerre meurtrière.

Cet accord, conclu sous l'égide de l'OUA, avec l'Algérie et les Etats-Unis comme garant, prévoit qu'une commission d'arbitres internationaux tranchera le conflit frontalier sur deux ans. Attendue pour le 13 avril prochain, cette décision qui sera sans appel, marquera, en principe, la fin définitive des hostilités et le début d'une ère nouvelle de réconciliation entre les deux pays.

Cette perspective optimiste est basée sur une analyse simpliste de la situation. On croit être en présence d'un conflit de frontière 'classique' entre deux Etats voisins dont l'un était une colonie de l'autre. Il suffirait donc de régler cette 'querelle de frontières' sur la base des "traités coloniaux" pour ramener la paix et la réconciliation. D'où les deux objectifs majeurs de cet accord d'Alger: Démarcation des frontières et réconciliation entre les deux régimes. Cette approche ne garantira pas la paix et la stabilité dans la région.

Ces frontières posent problème si l'on les laisse en l'état. On précipitera la région dans une crise encore plus inextricable si l'on les bouge! Quant à la réconciliation "au sommet" il est vrai que la "brouille" entre les deux dictatures peut, comme on l'a vu pendant le conflit, coûter très cher aux peuples d'Ethiopie et d'Erythrée. Mais l'expérience a clairement démontré que leur "alliance" ne signifie pas non plus une ère de paix de réconciliation et de démocratie pour nos deux peuples. Le problème, depuis plusieurs années, n'est pas tellement celui de "réconciliation" entre les deux Fronts mais plutôt celui de réconciliation et de démocratisation à l'intérieur de chacun de ces pays. L'accord d'Alger ne résoudra rien parce qu'il n'aborde pas cette dimension essentielle du conflit.

On peut même craindre que le verdict de la Commission sur la démarcation des frontières exacerbe la crise dans la région. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à dire que la démarche de la 'Communauté internationale' dans cette affaire s'apparente plus à une politique de 'provocation' que de 'prévention' de conflits.

2. LA QUESTION DE DEMARCATION

On ne comprendra rien à la genèse des conflits passés (et à venir) sans se débarrasser de cette imposture qui fait de l'Erythrée 'un cas colonial' et confond 'séparation' et 'indépendance.' Cela pourrait paraître un peu incongru de poser ce problème dix ans après la création de l'Etat érythréen. Mais le referendum de 1993 continue à poser des problèmes dont la 'communauté internationale' semble vouloir ignorer jusqu'à l'existence.

L'Erythrée n'a jamais été une colonie éthiopienne. Dans une résolution dont la sagesse saute aux yeux, l'Assemblée Générale de l'ONU affirmait en 1966:

"A population is said to be colonized when it is geographically separated and ethnically and culturally different from the country which administers it."
(Résolution 1541 XV)

Colonie ou pas? Indépendance ou séparation? Quelle importance? En 1995 nous écrivions dans le journal de GRAPECA, ADDIS DIGEST:

" Eritrea's separation was not a case of one country gaining independence from a foreign power. It was a case entailing separation and tearing apart of peoples, ethnic groups and in some cases even families. Out of eight ethnic groups in Eritrea, four live on both sides of the frontier. In the case of three of these groups (Tigreans, Afars and Kunamas) the majority still live in Ethiopia proper.

"Although this may seem paradoxical, problems arise both from Eritrea's separation and EPLF's unwillingness to accept the consequences of independence, especially in Eritrea's state to state relations with Ethiopia."

La séparation pose problème.

Il est vrai que certains se sont battus pour l'indépendance. Il est aussi vrai que cette vision et ce combat n'étaient pas ceux de tout le monde en Erythrée. Des groupes ethniques comme les Afar et les Kunama ont été entraînés *manu militari* dans l'aventure séparatiste. Ces peuples continuent à refuser ce fait accompli. La révolte armée des Afar contre le gouvernement d'Asmara n'a rien à voir avec une quelconque ambition 'expansionniste' du régime éthiopien. Entre 1991 et 1998 la rébellion afar en Erythrée, qui revendique le droit à l'unité nationale afar et donc le retour de cette région à l'Ethiopie, a été combattue par les armées d'Asmara et d'Addis Abeba! Accord d'Alger ou pas cette révolte afar continue.

Le refus du FPLE d'assumer la séparation pose problème.

Le conflit éthio-érythréen dépasse largement le cadre d'une simple querelle de frontières. Il est le résultat d'une profonde remise en cause des règles qui depuis 'l'indépendance' érythréenne, régissent les relations d'Etat à Etat entre ce dernier et l'Ethiopie. Ces règles étaient définies de façon à accommoder le refus érythreen d'assumer les conséquences économiques, militaires, démographiques etc. de sa séparation. A la fin de 1997, une faction au sein du FPLT, composée de Tigréans 'pur-sang,' commence à remettre en cause cette politique "d'abandon national" suivie par une faction "pro-érythréenne" dirigée par le Premier ministre Melese Zenawi, "de père éthiopien et de mère érythréenne" comme le soulignent sans cesse ses adversaires. C'est pour l'essentiel cette nouvelle politique qui se trouve à l'origine du conflit.

La Commission d'arbitrage n'a pas pour mission d'aborder cette dimension essentielle du problème éthio-érythreen. Elle est mise sur pied pour régler le problème des frontières sur la base des traités coloniaux de 1900, 1902 et 1908. L'ensemble de l'opposition éthiopienne conteste la validité de ces traités et va jusqu'à revendiquer le retour du port d'Assab à l'Ethiopie. D'abord parce qu'ils ont été signés sous la contrainte. Ensuite parce qu'ils ont été rendus nuls et non avenue par l'invasion de Mussolini en 1935, le traité de paix italo-éthiopienne de 1947, "le retour de l'Erythrée à la mère patrie" en 1952 etc.

Quel que soit le mérite de ces arguments il y a une chose qui est claire ! La démarcation des frontières sur la base de ces traités ne résoudra pas le

problème des Afars et des Kunamas qui refusent d'être " les Kurdes de la Corne de l'Afrique." Consacrer la division de ces peuples en invoquant des traités coloniaux signés il y a un siècle est ressenti comme d'autant plus injuste que ces peuples avaient retrouvé leur unité avant d'être séparés de nouveau par le referendum érythréen. C'est pour cela que nous avons dit que la Commission ne résoudra pas le problème éthio-érythréen en laissant les frontières en l'état.

Il y a plus inquiétant. A ce problème déjà grave, le verdict de la Commission va sûrement en ajouter d'autres. Comme nous l'avons déjà souligné les territoires contestés ont toujours été sous souveraineté éthiopienne. Quelques-uns d'entre eux vont maintenant être cédés à l'Erythrée. Cela voudra dire que, selon des méthodes arbitraires et inhumaines appliquées il y a un siècle lors du partage de l'Afrique et des Africains, des populations qui, depuis la nuit des temps, se disaient "Ethiopiennes" vont, du jour au lendemain, sans être consultées et par décision internationale, perdre leur identité éthiopienne. Ces populations ont déjà fait savoir qu'elles rejettent une telle perspective. Tous les témoignages qui nous parviennent de ces régions du Nord du Tigray parlent de vives tensions et de risques d'explosions à l'annonce du verdict.

La société éthiopienne, toutes les organisations d'opposition et même une partie de l'armée soutiennent ces populations. Par le biais de démarches auprès des Nations unies, de l'OUA, des gouvernements de l'Union européenne et des Etats-unis et des pétitions signées par des centaines de milliers de citoyens, les opposants ont fait savoir qu'ils rejettent par avance le verdict attendu.

3. LES CONTOURS DES CONFLITS ANNONCES

Les problèmes non résolus entre l'Ethiopie et l'Erythrée sont trop nombreux et surtout trop complexes pour être laissés aux deux dictatures. Comme nous l'écrivions déjà en 1995:

"Almost everyone in Ethiopia feels that serious problems remain unresolved. Until and unless they are solved through constructive dialogue between future democratic governments in Ethiopia and Eritrea, they could lead to serious trouble between the two countries." (ADDIS DIGEST N° 4, July 1995)

Toute initiative de paix dans cette région devait passer par une politique d'encouragement du processus de réconciliation et de démocratisation à l'intérieur de chacun de ces pays. L'accord d'Alger ne peut qu'échouer car il fait abstraction de cet aspect crucial de la crise dans la

région. On ne peut s'empêcher de faire ici la comparaison entre ce qui s'est passé à Alger et les tentatives de l'accord de Lusaka pour mettre fin à la crise en Afrique centrale. Le dialogue inter-congolais y est présenté comme un volet aussi important que le retrait de troupes étrangères.

C'est cette lacune de l'accord d'Alger qui nous fait craindre que, quel que soit le verdict de la Commission, les conflits soient inévitables.

Même si les contours de ces conflits sont pour le moment difficile à cerner, le scénario le plus probable est une révolte au sein même de l'armée éthiopienne. Elle sera soutenue par l'ensemble du pays et particulièrement dans le Tigray qui sera la région la plus touchée par les 'ajustements' des frontières et la séparation des familles.

Face à cette division au sein des forces armées et à la perte définitive de sa 'base ethnique' qu'est le Tigray, Meles aura deux options. Il pourrait choisir de 'suivre le mouvement général' et rejeter le verdict revenant ainsi sur ses engagements face à la communauté internationale. Le refus d'évacuer les territoires cédés à l'Erythrée l'exposera peut être aux sanctions internationales. Cette option l'obligera surtout à se lancer dans une autre guerre avec Asmara. Ce sera donc un retour à la case départ! Alger n'aura servi à rien.

L'autre option sera de respecter scrupuleusement le verdict tout en s'efforçant de contenir ou de mater la rébellion. Sur le plan politique cette option sera dangereuse pour les forces d'opposition au régime qui devront faire face à une répression plus sévère. Avec une base tigréenne hostile, une armée divisée et une guerre civile sur les bras, Meles se trouvera dans une situation inextricable. Il tentera peut-être de surmonter cette crise en appelant à la rescousse une intervention militaire "étrangère"... celle de l'armée érythréenne!

Au lieu de proposer un plan global de paix, de réconciliation et de démocratisation en Ethiopie et en Erythrée la Communauté internationale a cru pouvoir résoudre le problème par la "démarcation." Cette démarche débouchera non seulement sur un autre conflit provoqué justement par ces "ajustements" mais aussi sur une guerre civile confuse et meurtrière en Ethiopie et probablement en Erythrée.

" De nombreux compatriotes trouveront sûrement le verdict à venir comme une décision anti-éthiopienne. Elle le sera. Le gouvernement érythréen ordonnera sûrement des 'manifestations de liesse populaire' à l'annonce du verdict. Mais il ne faut pas oublier que cette décision, voulue et imposée par les

deux dictatures, n'aura rien de positive pour le peuple érythréen. Asmara n'a pas encore résolu le problème posé par la révolte des Afars et des Kunamas. L'incorporation par la force d'autres peuples dans l'entité érythréenne sera source de conflits supplémentaires et d'instabilité chronique dont les peuples d'Ethiopie et d'Erythrée feront les frais. C'est pourquoi non disons que cette décision est, en fin de compte, dirigée contre les deux peuples frères.

" Les problèmes qui se posent sont des problèmes de démocratie, de justice, de paix, de réconciliation et de développement. Ils sont trop importants pour être confiés aux dictatures. Ils sont à l'évidence trop 'complexes' pour être laissés à la 'Communauté internationale.'

" La solution ne viendra que d'un dialogue fraternel et constructif entre les deux peuples par le biais de régimes démocratiques et représentatifs qu'il nous faudra instaurer aussi bien en Ethiopie et en Erythrée. C'est pourquoi nous lançons un appel urgent aux démocrates des deux pays de mettre sur pied une structure de dialogue éthio-érythréen et d'élaborer une stratégie commune pour sortir leurs peuples de l'impasse meurtrière dans laquelle ils sont enfermés." (Radio Arc-en-ciel 22.03.02)

Negede
01/04/02